



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 12/04/2018

Votre annonce n°18-33212 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.
Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 13, 83
Annonce No 18-33212
Fournitures

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Métropole Aix-Marseille-Provence.
Correspondant : direction des achats et de la commande publique - service des marchés, 58 Bd Charles Livon 13007 Marseille, tél. : 04-42-62-81-27, courriel : marches.publics.pae@ampmetropole.fr adresse internet : <http://www.paysdaubagne.fr/>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marchespublics.ampmetropole.fr>.
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : location de chapiteaux destinés au marché d'été des Santonniers et Céramistes à Aubagne.
Type de marché de fournitures : location.
CPV - Objet principal : 39522530.
Lieu de livraison : cours Foch, 13400 Aubagne.
Code NUTS : FRL04.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

le service "Argile" souhaite louer des chapiteaux destinés au marché d'été des santonniers et des Céramistes pour la période du 21 juillet au 26 août 2018.
La prestation principale concerne la location de 30 chapiteaux de dimension 3m x 3m .
Des prestations supplémentaires éventuelles sont possibles.
Chaque candidat devra faire une proposition pour chacune des prestations supplémentaires suivantes :
Prestation supplémentaire éventuelle n°1
" Location de 4 chapiteaux supplémentaires de 3m x 3m " selon prescriptions du CCP
Prestation supplémentaire éventuelle n°2
" Location de 10 chapiteaux supplémentaires de 3m x 3m " selon prescriptions du CCP
Les chapiteaux mis à disposition par le titulaire dans le cadre des prestations supplémentaires éventuelles seront identiques à ceux proposés dans la prestation principale.
Les prestations sont réglées par un prix global forfaitaire comprenant la location, le transport, le montage, le démontage et la maintenance pendant toute la durée du marché, de chapiteaux de dimensions 3 m x 3 m.
Le pouvoir adjudicateur décidera de commander "la" ou "les" prestations supplémentaires éventuelles lors de la notification du marché
Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : le marché d'été des santonniers et des céramistes se déroule du 21 juillet au 26 août 2018.
L'installation des chapiteaux s'effectuera sur un jour et demi non flexible: soit le 16 (journée) et 17 juillet 2018 (après midi), soit le 17 (après midi) et 18 juillet 2018 (journée).
Le démontage des chapiteaux devra s'effectuer le 30 et 31 août 2018.
Les dates seront confirmées par le pouvoir adjudicateur après la notification du marché.
Estimation de la valeur (H.T.) : 30 000 euros.
Options : descriptions concernant les achats complémentaires : le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de la procédure adaptée article 30-i 7° du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.
Ces nouveaux marchés devront être conclus dans les trois ans à compter de la notification du présent marché.
Refus des variantes.
La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 16 juillet 2018.

Cautionnement et garanties exigés : aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : les prestations sont réglées par un prix global et forfaitaire.

Les prestations seront financés par les fonds propres du Territoire du Pays d'aubagne et de l'étoile de la Métropole Aix Marseille Provence.
Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

L'Attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue au CCP, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Toutefois, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en euros.

Si les offres des candidats sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, cette traduction

doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

Situation juridique - références requises : - Déclaration sur l'honneur (modèle dans le Dce) pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner.

- le(S) documents(s) relatif(s) aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise (extrait Kbis, délégation de pouvoir, statuts...) ainsi qu'une habilitation du mandataire par ses co-traitants en cas de groupement d'entreprises.

- copie du jugement ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire.

Capacité économique et financière - références requises : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

-

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : - Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat.

Marché réservé : non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- critère 1 : prix : 70 %;

- critère 2 : valeur technique : 30 %;

- sous critère 1 - moyens humains et matériels dédiés spécifiquement à l'exécution du marché : 50 %;

- sous-critère 2 - méthodologie et organisation pour la mise en place des chapiteaux : 50 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 22 mai 2018, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 4180197.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

la remise des offres sous forme papier s'effectuera soit par envoi postal (recommandé avec A.R. ou par tout moyen permettant de donner date et heure certaines de réception et de garantir la confidentialité des documents), soit par remise directe contre récépissé de 9h à 12 heures et de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi (sauf jours fériés) à l'adresse ci-dessous :

Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Service de la Commande Publique

932 avenue de la Fleuride

Z.I. Des Paluds - B.P. 1415

13785 AUBAGNE

La transmission des documents peut-être également effectuée par voie électronique sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse

URL suivante : <http://marchespublics.ampmetropole.fr>.

Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Les conditions de la visite sont citées à l'article 5.2 du règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12 avril 2018.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille 22 rue de Breteuil 13281 Marseille Cedex 06, tél. : 04-91-12-48-13, courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différents et Litiges préfecture de Région PACA Boulevard Paul Peytral 13282 Marseille Cedex 20.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Mots descripteurs : Abris, Événementiel.

Éléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : 4180197

Libellé de la facture : Territoire du Pays Aubagne et de l'Etoile - Service Financier 932 avenue de la Fleuride ZI Les Paluds 13400 Aubagne

Siret : 24130026800034

Classe de profil : Autres organismes publics

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 22 mai 2018

Objet de l'avis : Location de chapiteaux destinés au marché d'été des santonniers et céramistes à Aubagne

Nom de l'organisme : Métropole Aix-Marseille-Provence

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

